

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 06-2022

Règlement #06-2022 décrétant une dépense et un emprunt pour la mise en œuvre du volet 2 du programme sani-prêt pour l'installation, le remplacement ou la mise aux normes des installations septiques

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors à la séance ordinaire du 11 janvier 2022, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #06-2022 décrétant un emprunt pour la mise en œuvre du volet 2 du programme sani-prêt pour l'installation, le remplacement ou la mise aux normes des installations septiques.*

Afin de respecter les exigences prévue à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement #06-2022 est déposé*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 7 février 2022
Heure : 20 heures
Lieu : Mairie (1232, rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 12 janvier 2022

Hélène Chassé.

Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS MOTION RÈGLEMENT #06-2022

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 12 janvier 2022

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois de janvier 2022.

Hélène Chassé:

Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

